



ASSOCIATION  
CANADIENNE DE  
SANTÉ PUBLIQUE

La voix de la santé publique

ASSOCIATION CANADIENNE DE SANTÉ PUBLIQUE

# PLAN STRATÉGIQUE

2021-2025

## LES VOIES DU CHANGEMENT

MISE À JOUR  
FÉVRIER 2023

# LA VOIX DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Porte-parole national indépendant et défenseur fidèle de la santé publique, **l'Association canadienne de santé publique** parle au nom des individus et des populations avec tous les ordres de gouvernement.

Nous préconisons l'équité en santé, la justice sociale et la prise de décisions éclairées par les données probantes. Nous misons sur le savoir, repérons et abordons les problèmes de santé publique, et relient diverses communautés de pratique. Nous faisons valoir la perspective et les données probantes de la santé publique auprès des chefs de gouvernement et des responsables des politiques. Nous sommes un catalyseur de changements qui améliorent la santé et le bien-être de tous.

Nous appuyons la passion, le savoir et les perspectives de nos membres dans toute leur diversité par la collaboration, par de vastes débats et par le partage

d'informations. Nous motivons les organisations et les gouvernements à appliquer un éventail de politiques et de programmes de santé publique qui améliorent les résultats sanitaires des populations dans le besoin.

## **NOTRE VISION**

Des gens et des communautés en bonne santé prospérant dans des environnements rassembleurs, équitables et durables.

## **NOTRE MISSION**

Améliorer la santé de toutes les personnes et toutes les communautés du Canada, en particulier celles qui sont structurellement défavorisées, et contribuer à l'avènement d'un monde plus sain et plus équitable.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

**Association canadienne de santé publique**

1525, avenue Carling, bureau 404, Ottawa (Ontario) K1Z 8R9

613-725-3769 | [info@cpha.ca](mailto:info@cpha.ca)

[www.cpha.ca](http://www.cpha.ca)



*Le chemin que nous parcourons est tout aussi important que notre destination. On ne peut pas prendre de raccourci. Lorsqu'on cherche la vérité et la réconciliation, il faut passer par toutes les étapes. »*

L'honorable juge Murray Sinclair, sénateur

Ancien commissaire en chef de la Commission de vérité et réconciliation du Canada

L'ACSP imagine un monde équitable et durable, avec des gens en bonne santé vivant dans des communautés prospères. Aujourd'hui, la concrétisation de notre vision pour la santé publique se heurte à de nombreux obstacles. La pandémie de COVID-19 et la crise des opioïdes ont amplifié les insuffisances de nos systèmes de surveillance de la santé et les faiblesses de nos filets de santé et de sécurité sociale. La crise climatique menace notre existence même. Les populations racisées, noires, asiatiques et autochtones continuent d'endurer les effets pernicioeux de barrières systémiques qui limitent leur capacité de recevoir des services sociosanitaires de qualité. Beaucoup trop de membres de notre société sont privés d'un accès équitable aux principaux facteurs qui influencent la santé et le bien-être individuels et collectifs : les déterminants sociaux, écologiques et structurels de la santé.

L'ACSP continuera de préconiser des politiques publiques saines pour résoudre les problèmes de santé publique actuels et émergents tout en reconnaissant et en dénonçant les iniquités et les injustices sociales profondément enracinées. En faisant preuve de courage, d'innovation et de détermination, l'ACSP puisera dans la force collective que représentent la compétence en santé publique de ses membres et leur passion pour le changement afin d'accélérer les progrès dans des domaines stratégiques clés.

## ÉNONCÉ DE VISION

Des gens et des communautés en bonne santé prospérant dans des environnements rassembleurs, équitables et durables.

## ÉNONCÉ DE MISSION

Améliorer la santé de toutes les personnes et toutes les communautés du Canada, en particulier celles qui sont structurellement défavorisées, et contribuer à l'avènement d'un monde plus sain et plus équitable.

## VALEURS

Les valeurs organisationnelles suivantes sont une déclaration de la part de l'ACSP de ce qu'elle considère comme important et de ce à quoi elle aspire. En les communiquant et en les incarnant, l'ACSP sait où porter son attention; elle peut prendre des décisions plus rapidement et s'y engager plus pleinement. Ces valeurs sont inextricablement liées les unes aux autres :

- Le respect et l'humilité culturelle;
- Les relations et la collaboration;
- L'équité et la justice sociale.

## FONCTIONS DE BASE

L'ACSP maintient un ensemble de fonctions de base pour atteindre les résultats nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Ces fonctions sont :

- Le dialogue avec notre effectif dynamique;
- La formulation d'options stratégiques éclairées par les données probantes;
- Le rayonnement, la collaboration et le plaidoyer;
- L'accroissement, l'application et l'échange des connaissances;
- Le maintien de sa résilience et de sa durabilité financières et organisationnelles.

## PRIORITÉS STRATÉGIQUES

L'ACSP s'est dotées de sept priorités stratégiques interdépendantes pour la période de 2021 à 2025. Elle veut :

- Plaider en faveur d'une politique publique saine;
- Renforcer et renouveler les systèmes et les pratiques de santé publique;
- Faire avancer la vérité et la réconciliation avec les peuples autochtones;
- Faire avancer la justice sociale et les luttes contre l'oppression et le racisme;
- Favoriser le bien-être mental des populations;
- Promouvoir l'action à l'égard des déterminants écologiques de la santé;
- Renforcer la mobilisation et la durabilité de l'organisation.

## ACTIONS, RÉSULTATS ET INDICATEURS

### Plaider en faveur d'une politique publique saine

À l'appui de nos actions de plaidoyer, nous formulons, à l'ACSP, des options stratégiques fondées sur les meilleures preuves qualitatives et quantitatives disponibles. Comme nous sommes une association mutuelle, nous réagissons aux questions qui préoccupent le public et la communauté de la santé publique du Canada. Ces questions sont souvent

vastes et variées, et elles ne sont pas associées à une discipline particulière. Nous collaborons avec un vaste éventail de détenteurs et détentrices de savoirs (chercheur-es, praticien-nes et personnes ayant une expérience vécue) pour nous assurer de l'intégrité et de la pertinence de nos énoncés de position, de nos politiques et de nos actions de plaidoyer.

### Actions stratégiques

Au cours des cinq prochaines années, l'ACSP va :

- Anticiper et répondre à l'évolution du paysage politique en recherchant des questions pour lesquelles des interventions ciblées et opportunes de l'ACSP pourraient influencer le dialogue politique et la prise de décision;
- mettre en œuvre un nouveau processus d'élaboration des politiques à l'appui d'alternatives politiques fondées sur des données probantes;
- créer un modèle de stratégie de plaidoyer pouvant être appliqué de manière flexible à différents sujets; et
- plaider en faveur d'une politique publique saine.

### Résultats désirés

D'ici 2025 :

- Les actions de plaidoyer et les alternatives politiques de l'ACSP sont fondées sur les meilleures données et connaissances disponibles (telles que définies au sens large dans le nouveau processus d'élaboration des politiques).
- L'ACSP est reconnue comme la voix indépendante qui défend la santé publique.
- Les travaux de l'ACSP sont pris en compte dans les discussions politiques des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, des organismes de santé publique et des établissements d'enseignement.

### Renforcer et renouveler les systèmes et les pratiques de santé publique

L'ACSP reconnaît aux gouvernements le droit de s'organiser comme ils le jugent bon pour exercer leurs mandats constitutionnels, législatifs et stratégiques, mais considère qu'il importe de souligner les améliorations de la qualité de vie, les coûts épargnés

et les économies d'échelle que les Canadiens obtiennent grâce aux programmes et aux services de santé publique. Afin de préserver, de renouveler et de renforcer les systèmes et les pratiques de santé publique, l'ACSP continuera à collaborer avec un large éventail d'acteurs pour atteindre cet objectif.

### Actions stratégiques

Au cours des cinq prochaines années, l'ACSP va :

- Élaborer des recommandations d'actions ciblées pour le renouvellement des systèmes de santé publique;
- Publier un document d'orientation appelant au renouvellement des systèmes de santé publique, y compris l'élaboration d'une Loi canadienne sur la santé publique; et
- Plaider, en collaboration avec les parties prenantes concernées, en faveur d'une action gouvernementale visant à renforcer les systèmes de santé publique et de la création d'une Loi canadienne sur la santé publique.

### Résultats désirés

D'ici 2025 :

- Une ou plusieurs actions ciblées visant à renforcer les systèmes de santé publique au Canada ont été élaborées et communiquées aux parties prenantes concernées; et
- Une proposition de justification et de cadre pour le renforcement des systèmes de santé publique a été élaborée et les principes ont été approuvés par les parties prenantes concernées.

## Faire avancer la vérité et la réconciliation avec les peuples autochtones

L'ACSP reconnaît que la vérité et la réconciliation constituent un processus continu et évolutif, et que toute interaction entre les personnes autochtones et non autochtones est une occasion de faire avancer ce processus. Elle s'engage à être un organisme qui intègre concrètement la vérité et la réconciliation dans son travail et s'efforce d'avoir avec les peuples

autochtones des relations solides fondées sur le respect mutuel, la confiance et le dialogue.

### Actions stratégiques

Au cours des cinq prochaines années, l'ACSP va :

- Achever l'opérationnalisation du Conseil consultatif autochtone et adopter des processus pour que les orientations du Conseil soient bien intégrées dans les politiques, les programmes et les pratiques de l'Association;
- Examiner les Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) et élaborer et mettre en œuvre des interventions ciblées (en rapport avec la santé);
- Préconiser des politiques et des actions qui favorisent l'autodétermination, l'autoréglementation et l'autonomie des peuples autochtones, et promulguer l'adoption sous forme de loi de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) par le gouvernement fédéral;
- Élaborer un programme évolutif d'occasions pour les membres du conseil d'administration, les autres bénévoles et les employés d'entendre parler du colonialisme tenace, et favoriser l'intériorisation de cet apprentissage à l'échelle organisationnelle et individuelle.

### Résultats désirés

D'ici 2025 :

- Les orientations du Conseil consultatif autochtone auront été intégrées dans les activités de l'ACSP;
- L'ACSP aura renforcé ses partenariats et ses relations avec les peuples autochtones (organismes);
- L'ACSP sera considérée comme un modèle pour les organismes nationaux dans sa réponse aux Appels à l'action de la CVR;
- Le nombre de membres de l'ACSP qui s'identifient comme étant autochtones aura augmenté;
- Les membres du conseil d'administration, les autres bénévoles et les employés auront démontré une plus grande humilité culturelle par l'acquisition et la mise en pratique de nouvelles connaissances.

## Faire avancer la justice sociale et les luttes contre l'oppression et le racisme

L'ACSP reconnaît qu'en œuvrant à la justice sociale, nous pouvons contribuer à corriger les iniquités dans plusieurs domaines, dont la santé. Elle reconnaît que le Canada est un pays où le racisme et le colonialisme sont des déterminants sociaux et structurels de la santé qui donnent lieu à des iniquités sur le plan de l'inclusion sociale, des résultats économiques, de la santé personnelle, de l'accès aux services sociaux et de santé et de la qualité des services reçus. L'ACSP s'engage à intégrer des interventions de lutte contre l'oppression et le racisme dans ses activités, et elle préconisera l'abolition des obstacles systémiques et structurels dans la société afin de créer les conditions de l'équité et de faire en sorte que chaque personne vive dans la dignité et ait des chances égales.

### Actions stratégiques

Au cours des cinq prochaines années, l'ACSP va :

- Intégrer des éléments explicitement contre l'oppression et le racisme dans son processus d'élaboration des politiques afin que les énoncés de position, les politiques et les procédures de l'Association fassent avancer la justice sociale;
- Préconiser l'abolition des obstacles systémiques et structurels dans la société pour favoriser la mise en place des conditions nécessaires à l'équité et s'assurer que chaque personne vive dans la dignité et ait des chances égales;
- Élaborer et appliquer un plan d'action pour intégrer les principes des luttes contre l'oppression et le racisme dans son travail;
- Continuer d'améliorer ses processus de recrutement d'administrateurs et d'employés pour qu'ils soient plus inclusifs et qu'ils valorisent une pluralité d'identités et d'expériences.

### Résultats désirés

D'ici 2025 :

- L'ACSP a élaboré et mis en œuvre une stratégie globale d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI)

fondée sur les principes de l'anti-oppression et de l'anti-racisme.

- Les énoncés de position, les politiques et les procédures de l'ACSP décriront systématiquement les iniquités existantes dans la société, seront explicitement contre l'oppression et le racisme et contiendront des recommandations visant spécifiquement à favoriser la justice sociale;
- Le processus de développement de l'ACSP inclura des éléments explicitement contre l'oppression et le racisme;
- L'ACSP sera reconnue comme une précieuse alliée sur les questions de justice sociale;
- Les membres, le conseil d'administration, les bénévoles et les employés de l'ACSP reflèteront mieux la diversité du Canada (race, ethnicité, indigénéité, genre, classe, sexualité, géographie, âge, [in]capacités, statut migratoire, religion, etc.).

## Favoriser le bien-être mental des populations

L'ACSP reconnaît les éléments communs à la promotion de la santé, à la santé publique et au bien-être mental des populations. Elle préconisera la poursuite de l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale pour le bien-être mental des populations qui intégrera les déterminants personnels, sociaux et écologiques de la santé.

### Actions stratégiques

Au cours des cinq prochaines années, l'ACSP va :

- Préconiser l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale pour le bien-être mental des populations qui abordera aussi les effets du colonialisme, du racisme et de l'exclusion sociale sur le bien-être mental des populations;
- Préconiser des activités de surveillance et de recherche sur les déterminants du bien-être mental des populations et contribuer à élaborer des approches pour combler les lacunes;
- Continuer à créer des coalitions et des partenariats pour mobiliser les connaissances sur le bien-être mental des populations.

**Résultats désirés**

D'ici 2025 :

- Des recommandations en vue d'une stratégie nationale pour le bien-être mental des populations auront été formulées et communiquées aux gouvernements et aux acteurs concernés;
- Des recommandations pour des activités de surveillance et de recherche sur les déterminants du bien-être mental des populations auront été formulées et communiquées aux gouvernements et aux acteurs concernés;
- Le bien-être mental des populations recueillera un nombre croissant d'appuis.

**Promouvoir l'action à l'égard des déterminants écologiques de la santé**

L'ACSP est d'accord avec le consensus scientifique qui veut qu'en l'absence d'une atténuation rapide des émissions de gaz à effet de serre, les effets indésirables correspondants sur la santé, la société et l'économie ne feront que s'accroître. Elle continuera à préconiser des mesures pour le climat rapides et efficaces qui procureront des avantages conjoints pour la santé et assurent une transition équitable pour les travailleurs touchés. L'ACSP est en faveur d'un développement humain durable qui préserve l'équilibre délicat entre l'activité humaine et le milieu naturel.

**Actions stratégiques**

Au cours des cinq prochaines années, l'ACSP va :

- Continuer à collaborer avec des coalitions et des partenariats pour mobiliser les connaissances sur les avantages des mesures pour le climat sur le plan de la santé;
- Continuer à utiliser des technologies émettant peu de carbone et des crédits carbone pour atténuer les répercussions de ses activités sur le climat.

**Résultats désirés**

D'ici 2025 :

- La communauté de la santé publique comprendra mieux les déterminants écologiques de la santé

et les mesures à prendre pour en limiter la détérioration;

- L'action sur les déterminants écologiques de la santé recueillera un nombre croissant d'appuis;
- Les activités de l'ACSP seront menées de façon durable sur le plan environnemental.

**Renforcer la mobilisation et la durabilité de l'organisation**

Les membres de l'ACSP proviennent de nombreuses disciplines et professions. Ils et elles s'impliquent dans la formulation par l'ACSP d'options stratégiques éclairées par les données probantes et préconisent leur adoption (aux côtés d'autres acteurs de même opinion). L'Association reconnaît aussi que la résilience et l'agilité organisationnelle sont des aspects fondamentaux de la conduite de ses activités et met en place des pratiques opérationnelles appropriées pour soutenir un modèle opérationnel florissant. La durabilité de l'Association dépasse les questions financières, et l'ACSP s'assure d'avoir les infrastructures nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

**Actions stratégiques**

Au cours des cinq prochaines années, l'ACSP va :

- Dialoguer et collaborer avec ses membres et les acteurs concernés;
- Accroître et échanger ses connaissances;
- Améliorer sa durabilité financière et organisationnelle.

**Résultats désirés**

D'ici 2025 :

- Il y aura une collaboration accrue entre l'ACSP et les acteurs concernés;
- Il y aura des relations plus étroites avec tous les types de médias, et ceux-ci montreront un intérêt accru;
- Le financement et les infrastructures organisationnelles de l'ACSP seront suffisants et stables;
- Les sièges au conseil d'administration et aux comités seront pourvus, et les mandats seront réalisés.



ASSOCIATION  
CANADIENNE DE  
SANTÉ PUBLIQUE

La voix de la santé publique

Porte-parole national indépendant et  
défenseur fidèle de la santé publique,  
**l'Association canadienne de santé publique**  
parle au nom des individus et des populations  
avec tous les ordres de gouvernement.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

**Association canadienne de santé publique**

1525, avenue Carling, bureau 404, Ottawa (Ontario) K1Z 8R9

613-725-3769 | [info@cpha.ca](mailto:info@cpha.ca)

[www.cpha.ca](http://www.cpha.ca)